

EMPLOI

Appel à projets ouvert pour l'ESS

Pour la quatrième année, le Département veut soutenir des initiatives innovantes dans le **secteur de l'économie sociale et solidaire**.

Pour le lancement de la quatrième édition de son appel à projets début avril, le conseil général avait choisi un lieu symbolique : Reprotechnique à Colombes, une société en difficulté rachetée à l'été 2013 par une partie de ses salariés sous forme de Scop, Société Coopérative et Participative. Avec une subvention de près de 74 000 euros, le Département a aidé ce projet de reprise permettant la sauvegarde de 66 emplois. « Moins d'un an après, nos résultats sont bons, ils sont au-dessus de nos prévisions, a souligné Olivier Crus, le P-DG.

Nous avons déjà créé cinq nouveaux emplois et allons bientôt en créer deux de plus. »

« À travers votre succès, nous pouvons faire la démonstration de l'efficacité de notre politique », a expliqué Jean Sarkozy, vice-président du conseil général chargé de l'économie sociale et solidaire. D'où l'idée de venir à Colombes pour lancer le nouvel appel à projets du Département. Il est dorénavant possible d'y participer toute l'année, il n'y a plus de date limite de dépôt des dossiers. La fiche de pré-candidature est dorénavant déjà dispo-



CG92/JEAN LUC DOUMAIRE

nible sur www.hauts-de-seine.net. Les porteurs dont le projet est éligible reçoivent ensuite, par mail, le dossier de candidature à compléter. Autre changement notable, chaque lauréat sélectionné pourra être financé à hauteur de 150 000 euros maximum (contre 80 000 précédemment) : 100 000 euros en fonctionnement et 50 000 en investissement. ■

Émilie Vast

48

C'est le nombre de projets différents soutenus par le Département depuis 2011 et son premier appel à projets pour un budget de 2,1 millions d'euros.

ÉDUCATION

Des ordinateurs pour 180 collégiens

Le conseil général a remis 180 ordinateurs reconditionnés. Objectif : **lutter contre la fracture numérique**.



Notre reportage sur la remise des ordinateurs aux collégiens sur votre-tablette-numerique-et-video.hauts-de-seine.net

CG92/OLIVIER FAVORISE

Après 150 ordinateurs en octobre dernier, 180 autres postes ont été remis, jeudi 20 mars, à des collégiens scolarisés dans le département. Une initiative qui permet à tous les

jeunes d'accéder au même matériel informatique, tant chez eux que dans leur établissement. « Le conseil général s'est engagé à lutter contre ce qu'on appelle la fracture numérique. Nous voulons offrir à tous les élèves les

mêmes chances de réussir », explique Patrick Devedjian.

Parmi les bénéficiaires, les familles de collégiens les plus modestes, bénéficiaires de bourses, et certains collégiens porteurs de handicap issus des Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire). Ces ordinateurs, qui ne sont plus utilisés par le conseil général, ont été recyclés et recomposés par des personnes handicapées ou des personnes en insertion de la société Ecodair. « C'est aussi une démarche de développement durable qui nous anime. Ce choix citoyen permet de donner une dimension éthique et solidaire du tri des DEEE (déchets d'équipements électrique et électronique) en apportant une source de revenu à cet organisme, en l'occurrence pour un

montant de plus de 14 000 euros », détaille Patrick Devedjian.

Cette initiative complète le programme d'Environnement numérique des collèges, et dont font partie désormais 89 établissements publics des Hauts-de-Seine sur 93. Ce dispositif offre aux collégiens l'accès à du matériel informatique performant (ordinateurs, tableaux numériques, tablettes, vidéo-projecteurs) et au haut débit. « L'investissement du conseil général pour la politique éducative est très largement supérieur à celui des autres départements franciliens, avec 122 euros par collégien pour 3 à 41 euros dans les autres départements », a précisé Patrick Devedjian. ■

M.L.B.